

Robots rugbyen

Fribourg » La Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR) organise un tournoi de rugby entre robots télécommandés, ce vendredi après-midi, de 14 h à 16 h. Six équipes de dix étudiants en génie mécanique et en génie électrique de niveau bachelors ont réalisé leurs propres robots télécommandés dans le cadre d'un travail de semestre.

Le système mobile doit être capable de se déplacer et de s'orienter «avec vivacité» sur un terrain de 10 mètres de long et 5 de large, tout en poussant un ballon ovale dans le but adverse, communique la HEIA-FR. Les robots s'affronteront lors de matches de cinq minutes derrière l'école, à côté du parking couvert. Les deux meilleures équipes iront en finale. » **TG**

Des chaises longues à gogo

Fribourg » Chaises longues, eau et pommes gratuites seront à la disposition de la population cet été. Et ceci dès vendredi et jusqu'au 23 juillet. Le projet Chaises longues, lancé par REPER, l'association fribourgeoise pour la promotion de la santé et la prévention, est de retour aux Grand-Places.

Nouveauté de cette 4^e édition: le dispositif intègre aussi la place minérale de Cormanon Centre, à Villars-sur-Glâne, indique le communiqué de REPER. Toutefois, cette dernière sera investie seulement à partir du 12 juillet, du mercredi au dimanche. L'organisation avait déjà tenté d'agrandir le projet sur la place du Domino en 2015, mais l'idée a été abandonnée l'année passée, faute de moyens pérennes. Grâce à la collaboration de la commune de Villars-sur-Glâne, l'ouverture d'un deuxième parc est désormais à nouveau possible. Au total, ce sont nonante chaises qui seront réparties dans les deux parcs.

Les chaises longues ne visent pas seulement au bon repos des habitants, elles ont divers buts. Parmi les objectifs, l'animation des parcs urbains et le rapprochement intergénérationnel. A noter qu'un barbecue sera également mis à disposition le samedi à Fribourg et le dimanche à Villars-sur-Glâne. Il s'agit également de sensibiliser la population au

littering en faisant circuler des chariots de tri à déchets.

REPER propose en plus des «minijobs» à 18.50 francs de l'heure. Ceux-ci sont destinés à des jeunes en situation professionnelle précaire. Ils sont en tout huit à avoir été engagés cet été, âgés de 18 à 25 ans, informe Adrien Oesch, responsable du secteur Rue et réalisations de l'association. Leur travail consiste majoritairement à être présents sur les parcs, mais deux d'entre eux ont aussi réalisé les affiches. »

HEDWIGE DELABEYE

- » A Fribourg (Grand-Places), du 23 juin au 23 juillet, du vendredi au dimanche
- » A Villars-sur-Glâne (Cormanon), du 12 au 23 juillet, du mercredi au dimanche

Soutien à la Maison des artistes

Givisiez » La commune de Givisiez va acquérir une part sociale de la coopérative de la Maison des artistes, sise sur son territoire, pour un montant de 1000 francs, a communiqué récemment le Conseil communal. «Par cet acte, nous voulons montrer notre soutien à ce beau projet», déclare le vice-syndic Daniel Känel. «C'est aussi intéressant pour la renommée de la commune. Avec le théâtre des Osses juste à côté, c'est une décision cohérente.»

Pour Andréa Wassmer, présidente de la coopération, «il est important que les communes soient parties prenantes du projet. C'est une forme de reconnaissance et nous avons besoin du soutien public». Givisiez, qui n'exclut pas d'acquérir d'autres parts sociales à l'avenir, va ainsi rejoindre les

quelque cinquante membres actuels de la coopérative, dont la commune de Fribourg ou la fondation Equilibre-Nuithonie.

La Maison des artistes devrait ouvrir ses portes d'ici à 2019. L'an dernier, elle avait franchi un pas important avec l'acquisition des immeubles 4, 6, 8 de la rue Jean-Prouvé pour 4,2 millions de francs. Dès son ouverture, elle aura pour but de favoriser un écosystème culturel par des synergies et une interdisciplinarité entre ses membres. Des locaux seront à disposition pour des artistes actifs dans les arts vivants, les arts visuels ou la musique. «Ce sera un centre culturel pour la commune, le canton et même au-delà», se réjouit Daniel Känel. »

GUILAUME CHILLIER

L'âge de la retraite passe de 62 à 64 ans pour les employés de la Banque cantonale de Fribourg

On trimera plus longtemps à la BCF

« FRANÇOIS MAURON

Economie » Le temps des privilèges semble terminé pour le personnel du secteur bancaire. A l'instar de la majorité de leurs coreligionnaires, les employés de la Banque cantonale de Fribourg (BCF) vont devoir travailler plus longtemps. En effet, cette dernière a décidé de relever l'âge de la retraite de ses collaborateurs de 62 à 64 ans, a appris *La Liberté*. L'allongement de l'espérance de vie, ainsi que les faibles rendements sur le marché des capitaux avaient de toute évidence rendu cette mesure inéluctable, afin de permettre à la caisse de prévoyance de l'établissement fribourgeois de continuer à honorer les rentes de ses 430 assurés.



«Les premiers échos de la part des collaborateurs sont très positifs» Edgar Jeitzner

Sollicité par nos soins, Edgar Jeitzner, le président de la direction générale de la BCF, se montre peu disert sur la question. «A la suite de l'introduction des nouvelles bases techniques LPP 2015 (les bases techniques de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, qui servent à calculer les engagements d'une caisse de pension, ndlr), le comité de la Caisse de prévoyance de la Banque cantonale



A la Banque cantonale de Fribourg, l'âge de la retraite passera de manière progressive de 62 à 64 ans dès 2019. Alain Wicht-archives

de Fribourg a décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique et par conséquent également le taux de conversion», fait-il savoir par courriel. Pour mémoire, le taux technique correspond au taux annuel de rémunération des avoirs de prévoyance, tandis que le taux de conversion permet de calculer le montant de la retraite.

En dépit de notre demande, Edgar Jeitzner ne précise pas à quel niveau ces taux ont été descendus. Toutefois, à titre indicatif, notons que la Caisse de retraite et de prévoyance du personnel de la Banque cantonale du Valais a annoncé en mars une baisse de son

propre taux technique de 2.75% à 2%. Son homologue fribourgeois a vraisemblablement procédé de même.

Quelques «sucres»
Ce prolongement de deux ans de la durée d'activité des collaborateurs de la BCF (ils sont actuellement 450 environ) est une mesure «visant à compenser la baisse des prestations de retraite futures», selon Edgar Jeitzner. Concrètement, l'élévation de l'âge de la retraite des salariés de l'établissement fribourgeois entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle se fera de manière progressive, «à raison de six mois par année». Ce qui signifie que le processus

prendra fin au 31 décembre 2022.

Pour faire passer la pilule, la Banque cantonale de Fribourg a prévu quelques «sucres». Par exemple une augmentation de 2% des taux de bonification dans chacune des classes d'âge des collaborateurs, à la charge de l'employeur (ces taux déterminent un montant versé en sus de l'avoie de prévoyance). «D'autres mesures en faveur des collaborateurs ont été prises, comme l'abaissement progressif du taux de conversion sur cinq ans», note encore Edgar Jeitzner.

Lequel estime que la banque propose ainsi des conditions de retraite attractives. «Les pre-

miers échos de la part des collaborateurs sont très positifs», assure-t-il.

Les autres banques aussi
Selon Denise Chervet, directrice de l'Association suisse des employés de banque, ce relèvement de l'âge de la retraite des salariés de la BCF n'est pas surprenant. «C'est une tendance générale dans les banques suisses», affirme-t-elle. Et d'insister sur ce point: «En de telles circonstances, il est important de mettre en place un délai transitoire suffisamment long pour les collaborateurs plus âgés, qui sont susceptibles de prendre une retraite anticipée», note-t-elle.

De fait, l'exemple de la BCF n'est pas un cas isolé. La Banque cantonale du Valais a ainsi également décidé cette année d'augmenter l'âge de la retraite de ses employés de 62 à 64 ans, un plafond par ailleurs atteint par UBS depuis plusieurs années déjà.

Chez Credit Suisse, l'âge de la retraite a passé dès 2010 de 62 à 63 ans pour tous les assurés de la caisse de pension de la banque, avant de bondir à 65 ans en janvier dernier. Quant aux coopératives de Raiffeisen Suisse, elles privilégient la flexibilité dans ce domaine. «Mais en principe, la retraite se prend chez nous à 65 ans», indique le porte-parole Philippe Thévoz. »